Image not found or type unknown

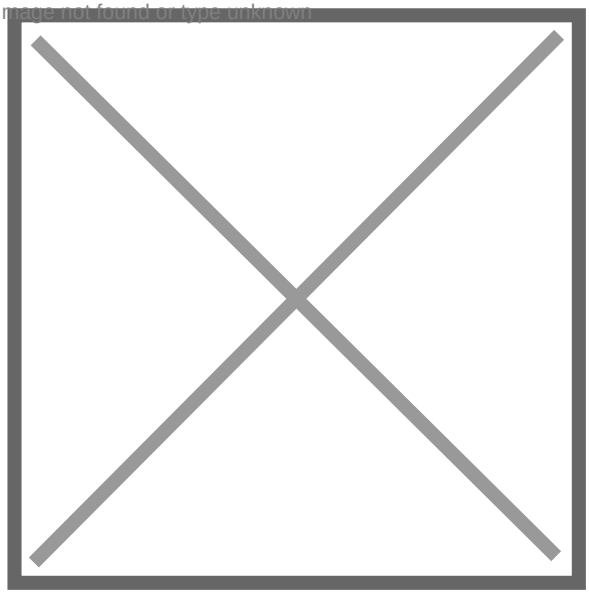

Séparation - monsieur ne veut pas récupérer ses affaires

Par **ANITA123**, le **29/01/2016** à **15:18**

Bonjour,
Je suis séparée depuis début novembre 2015, j'ai repris un logement à mon nom mais monsieur n'a pas les moyens de prendre un logement à son nom de son côté. Du moins c'est ce qu'il me dit car je n'ai aucune adresse officielle depuis tout ce temps. Nous avons eu un enfant ensemble.
Donc cela fait exactement 3 mois que j'ai chez moi toutes ses affaires (vêtements, PC, petits meubles, livres...) qu'il ne veut pas récupérer sous prétexte qu'il n'a pas de logement. Bien sur je ne peux pas les jeter ni y toucher sinon il ne me remboursera pas les 8000 euros qu'il me doit comme il me l'a dit si gentiment. Que puis-je faire pour m'en débarrasser légalement ?
Merci

Par **morobar**, le **29/01/2016** à **17:56**

Bonjour,
Vous n'avez aucune solution pour récupérer vos 8000 euro, sauf s'il existe une reconnaissance de dette à votre bénéfice;
Je parle bien sur d'une situation dans laquelle vous n'êtes pas mariée à cet ex.
Pour le reste vous confiez ces objets à un garde meuble, contrat à son nom, avec un inventaire détaillé.
Il sera contraint de payer les frais de gardiennage sous menace d'un droit de gage et rétention.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés